

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 1er septembre 2015 à 19 h 31  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Alan DeSousa, Maire d'arrondissement  
Monsieur Maurice COHEN, Conseiller d'arrondissement  
Madame Michèle D. BIRON, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Francesco MIELE, Conseiller de ville  
Monsieur Aref Salem, Conseiller de ville

---

**CA15 08 0620**

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015, à 19 h 31, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa arrive à 19 h 35

Les conseillers de Ville : Aref Salem arrive à 19 h 35  
Francesco Miele

Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA15 08 0621**

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À LA MAJORITÉ, le maire Alan DeSousa et le conseiller Aref Salem étant absents:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Les conseillers Maurice Cohen et Michèle D. Biron demandent un ajournement.

À 19 h 31, la séance extraordinaire est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes;

À 20 h 45, reprise de la séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 ajournée à 19 h 31.

---

**CA15 08 0622**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1152410003 relatif au programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2016-2018 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2016;

ATTENDU qu'il y a lieu d'approuver la liste des projets inscrits;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement jointe au sommaire décisionnel, ainsi que les montants d'investissements et les sources de financement prévus pour ces projets en 2016, 2017 et 2018 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2016* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

ADOPTÉ

---

CA15 08 0623

**Période de questions du public**

Aucune question n'a été posée.

---

CA15 08 0624

Proposé le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20 h 57.

ADOPTÉ.

---

Maire

---

Secrétaire

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2015.